

Signature de la déclaration d'engagement ANRU de Valenciennes Métropole : le renouvellement urbain en action(s)

La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et l'ANRU ont signé, mercredi 27 juin, la déclaration d'engagement de la convention NPNRU portant sur les projets de renouvellement urbain de 4 quartiers d'intérêt national et régional de l'agglomération.

Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable du comité d'engagement. Les opérations validées peuvent démarrer.

Les concours financiers maximum de l'ANRU (subventions et prêts) pour ces projets ambitieux s'élèvent à 86,7 M€, pour un total de 356 M€ d'investissement.

Ces projets sont financés en partenariat, notamment, avec le Conseil Régional des Hauts-de-France, pour une participation qui s'élève à 10,66 M€, le Département du Nord, les Organismes de Logement Social ainsi que l'ensemble des partenaires de l'ANRU, Action Logement, la Caisse des Dépôts et l'Anah.

A la suite des mesures d'amélioration des financements et de simplification adoptées le 25 mai par le Conseil d'Administration de l'ANRU, cet engagement traduit la volonté de l'Agence, de ses partenaires et des porteurs de projet d'avancer rapidement afin de répondre au mieux aux attentes des élus et des habitants.

Olivier Klein souligne : « Cette signature est le signe de la phase d'accélération engagée par l'Agence dans un cadre financier et institutionnel désormais clarifié et stabilisé. Valenciennes confirme son engagement fort et qualitatif dans le renouvellement urbain à l'échelle de son agglomération. De nombreux autres projets sont validés ou en cours de validation et suivront très prochainement ».

Objectifs du Programme urbain de Valenciennes Métropole

- Démolition de plus de 700 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1, dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération
- Démolition de 40 logements d'habitat ancien dégradé
- Réhabilitation de 520 logements locatifs sociaux
 - Production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 330 logements dans le temps du NPNRU

4 quartiers concernés par le NPNRU

- **Quartier d'intérêt national**
 - « Chasse Royale » à Valenciennes et La Sentinelle
- **Quartiers d'intérêt régional**
 - « Chanteclerc Le coq » à Condé-sur-l'Escaut
 - « La Briquette » à Marly
 - « Bleuse Borne - Faubourg de Lille » à Anzin et Valenciennes